

HARANGVE PRONONCEE DEVANT LE ROY, SEant en ses Estats generaux, tenuz à Bloys, le Dimanche xv. Ianuier, 1589.

PAR

Messire Charles de Cossé Comte de Brissac, seigneur d'Estelan, &c. grand Pannetier & grand Fauconnier de France, Capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances de sa Majesté, au nom de l'Estat de la Noblesse de Frãce, à laquelle il presidoit.



Iouxte la Coppie imprimee à Bloys, par Iamet Mettayer Imprimeur du Roy, P. l'Huillier.
M.D.LXXXIX.

HARANGVE PRONONCEE deuant le Roy, ſeant en ſes Eſtats generaux à Bloys, par Meſſire Charles de Coſſé Comte de Briſſac.

SIRE,

Les Princes, dont le bon heur ſurpaſſe le merite, arriuent quelquefois où leurs eſperances n'oſent aſpirer: mais comme en peu de temps ils s'eſleuent ainſi, peu de temps aneãtit le pouuoir de leurs Monarchies: où au contraire ceux que la vertu conduit au comble de leur gloire y demeurent, & rien ne peut empeſcher, que Dieu (qui tiẽt leurs Couronnes) ne les enrichiſſe de proſperitez. De meſme, SIRE, voyant voſtre Majeſté ſ'aſſeoir ſi longuement ſur ce troſne Royal, cela nous donne aſſez de lumiere, que ce ne ſont pas les mains de la fortune, qui ont enuironné voſtre front de ce double Diadéme, que c'eſt Dieu qui vuos eſtablit noſtre Roy, & qui auparauant vous eſleut Monarque des peuples plus eſlongnez: non pour la grãdeur de voſtre Royalle maiſon, non pour les marques vniuerſelles de la valleur des François: mais pour la pieté, pour la foy, la clemence & la magnanimité, dont il pleut à ſon immenſe bonté, vous orner en voz plus tendres années. Puis donc, SIRE, que c'eſt le merite legitime & non l'auanture qui vous a conſtitué ſur tant de Prouinces, eſleuant voſtre Empire ſur le ſie

ge des Roys voz maieurs,nous suppliõs celuy mesme qui vous a departy tant de graces,& qui nous à mis les armes aux mains pour sa gloire, la vostre, & celle de vostre Estat, SIRE qu'il plaise à sa toute puissance,inspirer tellemẽt nos cœurs, que nous puissions enrichir voz trophees des despouilles & des conquestes de vos ennemis communs. Faisant calmer par vous les orages,dõt vostre France a esté visitée, & triompher vostre Majesté de la malueillance & de la temerité de ceux qui se sont reculez de l'Eglise saincte, & qui ont postposé aux sacrileges,aux brigandages,& aux vengeances,la fidelité, l'honneur,& le respect que l'on doit à son Dieu,& à son Roy. L'on sçait assez que de vostre regne, le Ciel n'a permis la naissance de tant de malheurs: mais que durant le siecle des grands Roys ja passez l'heresie,le scisme,la discorde,& la diuision,se glisserent dans les cœurs de vos peuples. Quatre de vos deuanciers qui virent naistre ces Monstres,en sont fideles tesmoings: tesmoings en sõt encor les perils les combats,les rencontres,les batailles les villes en poudre,& les assaux où le bon heur, la vertu, & la force ont planté les victoires de vostre ieunesse,& luy ont acquis mille palmes,en conseruant le Sceptre de nostre bon Roy vostre frere. Les preuues, & les gages de ses indicibles vertus, SIRE,nous font esperer beaucoup de douceur de l'amertume de nostre siecle,& croire que Dieu qui sçait temperer le bien & le mal,qui permit l'affliction en la France, lors qu'elle estoit riche d'vnion, de pompes,& de conquestes,a faict naistre vostre Majesté,parmy

les trauaux, & l'a quelque temps du depuis constituée prudente obseruatrice du mal, au remede duquel elle est destinée à fin qu'à celuy qui le cognoist mieux, & qui en a principallement supporté les ennuys,& les peines,soient reseruez,les honneurs, & la gloire deuë à vn si iuste labeur. L'extreme necessité qu'en a ce Royaume, SIRE, vous y doibt conuier, vous y doibt appeller, vous y doibt inspirer quant & les cœurs de tous voz subiects, aussi est-ce nostre commun desir,& par ainsi ne pouuons nous doubter que ceste disposition ne soit esmeuë en nous de plus haut. En vous SIRE, par les diuines lumieres qui esclairent les ames des Roys: en nous (auecques vostre Majesté) par les prisons, les gesnes, les naufrages, les martyres, & la memoire de ceux, aux cẽdres & aux reliques desquels, n'a sceu pardonner la rage des hereticques. Vostre France prostituée à leurs furies, toute desolée & presque despouillée de ses honneurs, au plus fort de son mal inuoque & reclame sans cesse le temps si longuement attendu:: où nous supplions Dieu que par les mains d'vn si Auguste Prince, elle puisse estre non secouruë, mais vengée, non sauuée, mais accreuë, non florissante, mais esleuée sur toutes nations: & que lors de ce triomphe tant desiré, SIRE, Vostre Maiesté recueille l'honneur, vostre Estat le principal bien, & tous les peuples d'Europe participeront au bon-heur, estant l'affermissement de vostre Couronne le plus seur appuy de la Chrestienté. Or les victoires que nous souhaitons voir acquerir à vostre Majesté, ne nous seront point des nouueau-

tez inaudites,ce ne ſera qu'vne ſuitte & vne conti-
nuation du paſſé, comme du chaſtiment que Dieu
par voſtre Majeſté feit receuoir à ceſte grande &
eſpouuantable armee de Reiſtres,de Suiſſes,de Lanſ-
quenets, & François heretiques : qui par la bonne
conduitte, & vigilance de voſtre Majeſté, receut
plus de honte & de perte, qu'elle n'eſperoit ſ'ac-
querir de gloire & de bien. Pluſtoſt ne veit elle voz
armes ſur ce grand fleuue s'oppoſer à ſon paſſage,
que la frayeur & l'eſtõnement, qui ſurprent les te-
meraires, la ſaiſit & la diſſipa. Deſlors n'ayans au-
tre aſile que voſtre clemence, tous leurs Suiſſes ac-
coururent à voſtre bonté, & y trouuerent plus de
grace & de miſericorde, qu'ils n'auoient aupara-
uant d'audace, & de deſir de luy deſplaire. Les au-
tres auſſi outrecuidez que malheureux, furent la
proye de voz armées, & ſeulement vne poingnée
de gens ſans deffence, au deſaſtre deſquels voſtre
grandeur daigna pardonner, s'en retourna comme
trompette de la renommée, publiant les honneurs
les loüanges, & les victoires de voſtre Majeſté.
Mais qui ne ſe promettroit des biens infinis de vous
SIRE, ſcachant combien de ſainctes benedictions
à verſé ſur vous à ſa fin la Royne voſtre treſ-hono-
rée mere, que Dieu abſolue, mere diſ-ie non de vous
ſeul, mais de noz trois derniers Roys, non de noz
trois Roys ſeulement, mais des trois Eſtats de ce
Royaume. Or mere de noz trois Roys la puiſ-ie
doublement appeller, ayant parmy tant de trou-
bles, & de perilleuſes tempeſtes conſerué leurs cou-
ronnes: & mere des trois Eſtats la doiſ-ie auſſi iuſte-

ment nommer,puis qu'auec tant de peines,de ſolicitudes, & de labeurs, elle a ſi vertueuſement & ſans varier deffeudu l'EgliſeCatholique,ſi genereuſement elle a par les mains de voſtre Nobleſſe, maintenu l'honneur des François, & oppoſé tant de fois ſa prudence aux malheurs qui alloient ſaccager le reſte de la ſubſtance du peuple. La vertu & la ſainctetė dela Royne voſtre femme, SIRE, conioinct beaucoup d'aſſeurance en l'eſpoir que nous auons de noſtre prochain bon heur & tenons noſtre ſiecle bien fortuné, d'auoir produict vne ſi rare lumiere de foy, de deuotion, de pieté, de reſpect, & d'obeyſſance à voſtre Majeſté. Supplions Dieu qu'en elle il vueille accomplir les vœuz de voz bons ſubiects, vous donnant lignee,auſſi remplie de ſes graces que ce Royaume en a de beſoing. Voſtre volonté, SIRE, nous donne plus d'argument de bien eſperer que toute autre choſe, en ce qu'il vous plaiſt à ceſte heure entendre & receuoir les aduis de voſtre Nobleſſe,ſur les plus importans affaires de voſtre Eſtat. Mais auant que vous les repreſenter ſommairemeut toutefois (SIRE) i'accuſerois volontiers mon inſuffiſance, ſi chacun ne ſçauoit aſſez que noſtre profeſſion conſiſte plus au faire qu'au dire,& que l'honneur dont elle eſt plaine,peut couurir de ſon merite le peu d'ornemēt de mon diſcours. Il me ſuffira ſeulement, que comme en la diſpute des deux Muſiciens,Pithon & Cephiſius, Pyrrhus fit iugement que Polibercon eſtoit meilleur capitaine, qu'auſſi voyant diſcourir ces deux Torrents d'eloquence, Monſieur de Bourges

& Monsieur Bernard, vostre Majesté iuge que ie ne suis icy vn soldat. Cela donc me faict mettre à part la meffiance de bien parler, & diray à vostre Majesté, que nous nous presentons maintenant à ses pieds, pour luy requerir tres-humblement le restablissement des premieres reigles & honneurs de l'Eglise, puis apres de nos dignitez, quant & le soulagement du peuple. Or estãt nostre Religion la pierre fondamentale de l'Estat, il nous a semblé iuste, voire necessaire d'en affermir les colomnes, & commencer par là au remede de noz malheurs. Et pource nous auons esté forcez à vous requerir, par assemblée, par serment, par loy fondamentale, ce S. Edict que vostre Royale bonté nous a octroyé, auec l'acte le plus celebre qui aye iamais esté faict parmy nous, Par ceste loy SIRE, vous auez tesmoingné que vous voulez estre aussi bon & charitable à l'endroict de voz subiects Catholiques, que seuere obseruateur de la iustice diuine sur les heretiques. Oeuure certes, qui constituë le vray office d'vn grand Roy Tres-Chrestien. Par là SIRE, vous auez voulu couper le chemin à tous ces mauuais conseils, qui souloient introduire l'humaine prudence parmy les statuts & le zele ardent de la foy, qui entre les vrays Chrestiens ne se peut temperer, ny attiedir d'aucune mediocrité, mais sa perfection gist en l'extreme, & estant vn feu enuoyé du Ciel, il ne sçauroit qu'il ne brusle : aussi doibt il consumer les diuisions, qui peuuent alterer les affections, & les effects, qui se doiuent consacrer au seruice de l'honneur & de la gloire de Dieu, à la reueren

reuerence de voſtre auctorité, à la conſeruation & au repos de la patrie. Vous auez voulu SIRE, introduire par là vne entiere oubliance du mal, vne amneſtie perpetuelle de noz malheurs, & par la vous voulez SIRE, enuironner les bannieres de noſtre foy & Religion du teſmoignage de voſtre vertu: puiſque preuenant les treſ-humbles ſupplications de voz bons ſubiects, les requeſtes & aduis de voz Eſtats, il vous a pleu obliger voſtre Maieſté à la guerre contre les heretiques: guerre non feinte, non ſimulée, non ſubiecte a trefues, à accords, à paix, & à traictez: mais qui eſtablit la vertu & la generoſité des armes des Catholiques, l'obſtacle & le chaſtiment de l'impieté des heretiques, là s'vniſſent les deſirs, la s'attachent les conſeils, voire les âmes de voz plus fidelles ſeruiteurs & là reuient pour nous exciter la pieuſe memoire de noz anceſtres. Les grands Monarques voz predeceſſeurs ont ſur ceſte meſme baſe eſleué les monts de leur gloire iuſques dans le Ciel: auſſi eſt-ce ceſte diuine ardeur. SIRE, qui gaigne les batailles, qui diſſipe les ennemis, qui plante la terreur, qui conioint l'obeiſſance, qui auance le merite, qui couronne le labeur: ſans laquelle rien ne ſubſiſte, rien ne fleuriſt, rien ne ſe peut affermir C'eſt elle ſeule qui eſt le lien, l'ornement, & la force de toutes choſes. quand donc il s'agiſt de la conſeruation de ce qui eſt ſi ſainct, & ſi deſirable, nous deuons depoſer tout reſpect pour le ſuyure n'auouans pour compatriotes que ceux qui ſont touchez de meſme deſir. Les veilles, les larmes, & les trauaux de ces anciens

François,ſemblent nous demander vengeance de ceux, qui apres tant de religieux ſiecles ont violé les ſepulchres de leurs peres, & des noſtres. Et qui par le fer, la fureur, & la rage, ont voulu arracher d'entre nous ceſte vnique Religion, que ces Peres ſaincts auoyent plantée par l'vniuers. Or ſi la gueriſon du mal nous eſt utile, l'exploict n'en eſt pas moins honnorable à voſtre Majeſté. C'eſt ceſte glorieuſe peine, qui à tymbré de Lauriers les Couronnes de Clouis, Charles Martel, Charlemaigne, S. Loys, & qui, comme elle a touſiours faict, remplira voz mains de palmes, foulāt ſoubs le pied de voſtre auctorité, la temerité, le pariure, & les honteuſes deſpouilles des heretiques : ceſte pieté ne maintient, & n'eſleue ſeulement ce qui eſt humain, & caducque: mais l'enuironne d'immortalité, & autre honneur que le ſien ne doit produire que repentance. Que ſi la clemence eſt plus recommandable en vn Prince que la vengeance, & la rigueur. Certes le deuoir nous commande d'en ſeparer les iniures que l'on faict à Dieu: car lors le glaiue doibt eſtre miniſtre de la Iuſtice des Roys. Si donc en la foy toute erreur merite punition, ceux là ſont à bon droict condamnez qui ont pouſſé plus auant le teſmoignage de leurs demerites. Or entre ces ames reprouuees, il ne ſe peut remarquer ſecte ſi dangereuſe, ne ſi abominable, que celle des huguenots, comme donc ſon impieté eſt extreme, extreme en puiſſe eſtre le chaſtiment. A cela, SIRE, vous appelle le repos de voſtre conſcience, la conſeruation de voſtre Eſtat, & le vieil exemple de nos Roys, qui n'ont

ia mais estimé trauail ne peine si honnorable, que celle où se presentoit le seruice de Dieu, ayans tousiours esté aussi recommandables en pieté que redoutables en armes. Or il ne suffit à vostre Majesté de paroistre armee de vengeance contre les heretiques: nous esperons que par son moyen l'Eglise se repurgera de nonchalance, de confidences, de simonies & d'abus, se reduira dans les bornes de sa premiere candeur, & soubs les sainctes loix des Conciles sacrez, mesme de celuy de Trente. Et certes ie ne sçay si la fureur de ses ennemys est plus grãde, que deplorables ses debordemens: qui s'abstiendroit de larmes voyant entre les mains de quelles personnes ses honneurs, & ses biens se sont dispensez: & que souuent les mains prophanes des femmes, & des soldats ont cueilly les fruicts dediez, & vouez à la paix des âmes, & à la gloire de Dieu. Vueille donc Sire, le mesme S. Esprit qui a conduict vostre Majesté à vne si notable assemblee, vous inspirer tellement, que desormais la seule pieté, & la seule election dispence aux Pasteurs les ames, les dignitez, & les charges Ecclesiastiques: à ce que les peuples benissent vostre Majesté, qui ayant receu à la feste du S. Esprit les Couronnes de Polongne & de France, fonda premierement en son honneur son sainct ordre: mais en fin couronna sa deuotion du restablissement en l'Eglise de la voie du S. Esprit. Et ce pendant qu'il vous plaira vous occuper à ces sainctes deliberations Sire, vostre Noblesse vous tesmoingnera tousiours son obeissance, & les effects de son tres humble seruice. ceste

noblesse de qui la vertu,la fidelité, & le courage a tant de fois acquis des victoires à vostre Majesté,& mesme celle que vous voyez maintenant deputée de ses compagnons, qui s'efforce de conseruer par ses aduis,bons mesnages, & treshumbles supplications,les temples,les autels, les monumens,les villes,les palais,les droicts,les loix,les coustumes, les possessions,les auantages, les dignitez, & les bornes de ce Royaume. Mais ceste troupe n'est seulement commise en ceste assemblee de la part de ses compagnons SIRE, nous regardons encor ceux dont nous sommes descendus, & les ames, & les courages,& les entreprises,& les effects,& le riche honneur de tous les cheualiers qui ont mis la main aux fondements,auancemens, & conseruation de cest Empirre,& qui en diuerses fortunes nous ont tracé aux despens de leurs vies les vrayes marques de la noblesse,& le seur chemin de vertu. Aussi n'est ce pas les Caiers seulement de nos contemporens que nous apportons à vostre Majesté, c'est l'exemple de noz maieurs, & ce que la generosité hereditaire nous doit auoir apporté d'inclination au bien de nostre patrie. Ceste reigle d'ãtiquité rend nostre profession par plusieurs moiens la plus digne,& la plus recommandable que l'on sçauroit imaginer: ayant cecy de grand qu'elle faict employer iusques à la vie de ceux qui en sont, pour la deffence, & pour la conseruation de ceux qui par profession, ou par foiblesse,ne se peuuent deffendre d'eux mesmes:& par là SIRE, les Prophetes de Dieu,& leur ministere sainct,la Iustice, les Marchans, les arti-

zans ,les manouuriers, les vieux ,les impotens, les veufues , les orfelins, les dames & leur honneur ſont de la protection de l'eſpee du Gentilhomme. Tout cela n'eſt rien au reſpect des limites de la patrie qui repoſent ſous ſa valeur, & le plus precieux gage des choſes humaines, l'image & l'Oinct du Seigneur, la perſonne ſacrée de voſtre Majeſté, ſa famille, ſes droicts, ſon auctorité, ſont encor de l'honorable deuoir de noſtre garde. Mais ces choſes là n'opperent poinct tant d'eſtime en vne ame vertueuſe, que fait vn don plus haut, vn bien celeſte, vn priuilege plus important, vn comble de tous deuoirs, vne maiſtreſſe obligation qu'a la nobleſſe Chreſtienne à la deffence de la foy, par le ſeruice donc que nous faiſons à celuy premierement à qui ſeruent toutes choſes, puis apres à voſtre Maieſté, par la fidelle amitié à nos eſgaux, & la protection aux autres nous accompliſſons le deuoir de Gentilhomme, que noz maieurs ont cõpris, ſoubs ce ſeul mot d'honneur, c'eſt cet honneur, SIRE qui nous oblige à rendre compte exact de tout ce que nous demanderons, conſeillerons, & conſentirons en ces Eſtats: & ne pouuons nous departir de tout ce qu'il nous a preſcript ſans eſtre deſauouez de nos freres, ſans faire iniure à noz enfans, ſans degenerer de noz peres. C'eſt cet honneur qui eſclaire noz actions, & les va ſans ceſſe parangonnant à la pieté, loyauté, & conſtance memorable de ceux dont nous nous vantons d'eſtre ſortis. C'eſt cet honneur qui nous repreſente ceux qui ont chaſſé & vaincu les Gohts, les Vvandales, les Arriens, les

Albigeois, les Lombars, les Sarrazins & Payens: bref qui ont pourſuiuy la deffence de la foy, & les victoires de noz Roys, des derniers riuages de la mer Occeane, bien loing pardelà celle du Leuant, & qui n'ont laiſſé autres bornes à la reputation de leur valeur, que celle que le Soleil prent à faire le tour de la terre. Toute la trouppe de ces preux cheualiers ſemble diſcourir nuict & iour à nos yeux, nous demandans compte du zele, de la ferueur que nous deuons auoir à la deffence de noſtre Religion ſi nous y courons comme ils ont faict à perte de vie, à l'abandon de femmes, & d'enfans, & aux riſques, d'vſer à la chaiſne le reſte de noz iours, immolez au loyal acquit de la plus ſainte, plus deuë, & plus iuſte promeſſe que nous pourrions iamais contracter. Tous leurs labeurs, toutes leurs fatigues tous ces memorables ſieges vaillamment opiniaſtrez, tant d'incommoditez, de maladies, de faim, de pauuretez, de naufrages, & d'eſtranges aduantures adiournent noz conſciences, & noz honneurs, a de ſemblables trauaux: nous regardent pour veoir ſi la delicateſſe, ſi la vanité, ſi la gloire deſguiſee, ſi le faux honneur, ſi le gain infame, nous deſtournera du ſentier qu'ils nous ont battu. D'ailleurs ces armes enrouillees qui pendent aux parois de nos temples, le blaſon de ſes vieux eſcus, rapportez de tant de batailles, eſt vn depoſt que nous auons d'eux, pour le rendre à noz enfans qui comme nous, y pretendent leur part. N'ayans donc rien au cœur, que de rendre à iamais le meſme teſmoignage de noſtre profeſſion que noz deuanciers, nous ſup-

plions voſtre Majeſté,vouloir fauoriſer l'antiquité de nos droicts,& de noz franchiſes:& recognoiſtre en nous les peines ,& les fidelles ſeruices de voz maieurs,quant & les noſtres.Mais a fin de les continuer mieux, SIRE. Il vous plaira interpoſervoſtre auctorité, à ce qu'en vous ſeruant le bon ordre puiſſe correſpoudre à noſtre intention, & pour cet effect SIRE, remettons nous deuant voz yeux les reglemens,& les ordonnances millitaires des Roys vos predeceſſeurs,& de vous SIRE,& vous requerons auſſi treſ-inſtamment, que ny par achapts,ny par faueurs,aucun ne ſe puiſſe attribuer le tiltre de Gentilhomme.La conſeruation de l'ordre de meſſieurs les Cheualiers de S. Iean de Ieruſalem, touche de ſi pres à la noſtre, que ſans nous preiudicier grandement, nous ne la ſçaurions paſſer ſoubs ſilence : & ne vous ſupplier poinct du maintien de leurs priuileges Mais l'eſtabliſſement de tout Empire, ne ſe maintenant par la ſeule force, ny par la ſeule & loyale valeur des Cheualiers : ains la iuſtice eſtant l'vn des plus fermes appuis de toute domination,nous ſupplions treſ-humblement voſtre Majeſté,mettre la main à cet œuure, en retrancher les ſuperfluitez, & faire deſormais que les charges qui doiuent diſpenſer l'equité à voz peuples,ſe puiſſent acquerir par preud'hommie,par merite & non par argent.I'adiouſteray SIRE, que les mauuais meſnages,les deſreglements, & larcins manifeſtes des deniers ſacrez au ſouſtenement du Royaume, nous contraignent à exciter encor voſtre iuſtice, contre ceux,qui aux manimens de voz finances,ſe

ſont par trop diſpencez au preiudice du public. La pauureté de voſtre peuple SIRE, ſe conioinct à ces tres humbles ſupplications, ſa miſere, ſa diſette, & l'oppreſſion de ſon labeur implore dans ſes larmes, & dans ſes cris le ſoulagement de ſes angoiſſes & voſtre Majeſté, à qui Dieu a commis tant de milions d'ames, accomplira l'œuure, moderant les ſubſides, reglant ſes finances, reſtabliſſant la bonne iuſtice, poliçant les gens de guerre, faiſant reformer l'Egliſe, & chaſtiãt les ennemys de noſtre ſainte Religion. Par ainſi vous ſerez le Soleil, SIRE, qui alentira les orages, & diſſipera les brouillars de noſtre ſiecle, nous participerons au ſalut, mais à vous ſeul en demeura la gloire. Et lors puiſſe l'Egliſe florir plus ſainctement que iamais, puiſſent les armes de la Nobleſſe couper les nœuds Gordiens reſeruez au bon heur de noſtre Alexandre & puiſſent les peuples, ſoubs la grandeur & les loix de voſtre Majeſté, iouyr de tout autre repos, mais bruſler du ſoing d'eſgaler à ſes bien faicts les chants, & les louanges de ces triomphes. Ainſi durant voz ans SIRE, periſſent les heretiques, ainſi prenne le Ciel vengeãce de leurs erreurs, ainſi leurs deſpouilles ſeruent de monumens aux Roys, qu'ils en ont arrachez, ainſi la France trouue pour iamais en leur perte ſon ſalut, ſa lumiere & ſa force. Ainſi les temples ſoient reſplendiſſans de la gloire diuine, ainſi en ſoient les Paſteurs reuerez, ainſi puiſſe leur deuotion, leur doctrine, & leur ſoing retirer les ames eſgarees de la foy, ainſi la Religion ſaincte ſoit eſleuee de nos iours au comble de ſes honneurs. Soit

ainſi

ainsi la Noblesse la terreur des ennemis, le lustre,& le soustien de l'Estat, les arcs boutãs de l'auctorité Royalle,ainsi ses armes puissent multiplier les palmes, & auancer les bornes de ce Royaume, ainsi sa generosité puisse deuancer la valleur de ses peres, ainsi la parfaicte obeyssance,& la seulle vertu soient les guides de sa vaillance,ainsi puisse elle esgaler son courage à son deuoir, & l'Empire de son Prince à la terre. Ainsi puisse le peuple estre sauué de ses maux, & iouyr d'vn Ciel fauorable, ainsi se confondent ses calamitez, ainsi Dieu vueille benir ses peres & finir ses trauaux, ainsi son bien correspondе à sa droicture,& son obeyssance,à la grandeur,& à la bonté de son Roy.

